REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Groupe de Travail chargé d'assurer la Pré-qualification pour la Réalisation des Prestations Intellectuelles au MINEPIA pour l'Exercice 2025 REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

INTERNAL TENDER'S BOARD

Working Group in Charge of Prequalification for the Provision of Intellectual Services to MINEPIA for Fiscal year 2025

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI/MINEPIA/GT/2025 DO 2 NORMALISATION DES SALLES SERVEURS DES SERVICES CENTRAUX.

OBJET

Dans l'optique d'une mise à niveau optimal de tous les réseaux informatiques de son département ministériel, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage lance un appel à manifestation d'intérêt, pour la pré-qualification de consultants qui seront invités à soumettre une offre en vue de la normalisation des salles serveurs des services centraux.

La présentation générale des opérations relatives à cette activité est contenue dans les Termes de Référence (TDR), et la description finale de ladite activité sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) issu de la phase de pré-qualification.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations relatives à la consultation consistent à :

- > fournir tous les matériels et équipements nécessaires pour la mise à niveau des salles serveurs et réseaux informatiques :
- procéder aux câblages réseau et l'installation des différents équipements ;
- configurer les équipements actifs afin de rendre opérationnel et sécurisé les réseaux informatiques;
- installer et configurer un système de vidéosurveillance dans le bâtiment R+2 du site du Centre Administratif ;
- fournir toute la documentation sur la fourniture de tous les équipements, les plans détaillés du réseau déployé, la configuration des équipements actifs et les guides nécessaires à l'exploitation du réseau;
- > transférer les compétences pour exploitation du réseau.

3. PARTICIPATION

La participation au présent avis à manifestation d'intérêt est ouverte à toute Entreprise ou groupe d'entreprises de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques pour les prestations ci-dessus présentées.

La pré-sélection des consultants, puis l'adjudication du Marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'Appel d'Offres National Restreint, conformément aux lois en vigueur en la matière au Cameroun.

FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPIA, Exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 59 31 059 03 340010 524219 951.

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en un volume unique selon le système de deux (02) enveloppes contenant respectivement les pièces administratives (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B) ainsi qu'il suit :

5.1 - Enveloppe A: Pièces Administratives

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les documents suivants la législation camerounaise :

- a) Lettre de motivation datée, signée et timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint) ;
- b) Pouvoir de signature (le cas échéant);
- c) Accord de groupement (le cas échéant);
- d) Attestation de non faillite :
- e) Attestation de conformité fiscale :
- f) le registre de commerce certifié ;
- g) l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- h) Attestation d'immatriculation.

<u>MB</u>: Le dossier administratif comprend les copies certifiées conformes des pièces ci-dessus datant de moins de trois (03) mois.

La production d'une pièce falsifiée ou d'une information erronée entraînera le rejet immédiat de l'offre.

5.2- Enveloppe B: Offre technique

A- L'offre technique (Enveloppe B) contiendra :

 une liste contenant au moins deux (02) marchés similaires et de même envergure réalisés en tant que entrepreneur principal (ou sous-traitant) au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les noms des Administrations bénéficiaires (Maître d'ouvrage, objet, montant, date de réception).

Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :

- Copies des premières, et dernière page du contrat ;
- PV de réception définitive ou provisoire ;
- Attestation de bonne fin signée du Maitre d'Ouvrage, le cas échéant ;
- Autres justificatifs, le cas échéant à préciser.

B- Qualifications du Personnel de la mission

Pour la mise en œuvre de cette mission, l'entreprise devra disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications sont détaillées ainsi qu'ils suivent :

Chef de projet

- Niveau Bac+5 minimum en réseau et télécommunication ; informatique ou encore réseau informatique ;
- Avoir une expérience générale de 05 ans minimum dans le déploiement des réseaux informatiques;
- Avoir conduit au moins deux (02) projets en tant que chef de projet dans les prestations similaires

02 Techniciens réseau

- Niveau bac+2 minimum en réseau et télécommunication ; informatique ou encore réseau informatique ;
- Avoir une expérience générale de 05 ans minimum dans le déploiement des réseaux informatiques ;
- Avoir conduit au moins un (01) projet en tant que technicien de réseau dans les prestations similaires;
- Au moins un technicien devra être certifié CCNA ou encore CCNP.

> Technicien en électricité

- Niveau bac+2 minimum en électricité ;
- Avoir une expérience générale de 05 ans minimum ;
- Avoir conduit au moins un (01) projet en tant que technicien en électricité dans les prestations similaires.

<u>NB</u>: Joindre, pour le personnel proposé, une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois(03) mois ;
- curriculum vitae signé et daté de l'expert ;
- attestation de disponibilité signée et datée de l'expert.

C- compréhension des TDR, organisation et méthodologique sommaire, y compris le planning et le délai d'exécution de la mission

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont **un (01) original** et **quatre (04) copies**, marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Tél : 222 22 45 41, au plus tard le 28 APR 2025 à 13 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 0 0 1 /AAMI/MINEPIA/GT/2025 DU 0 2 A RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE

CONSULTANTS EN VUE DE LA NORMALISATION DES SALLES SERVEURS DES SERVICES

CENTRAUX (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

7- PUBLICATION DES RESULTATS

La pré-sélection des consultants ou groupe de consultants, puis l'adjudication du marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'appel d'offres national restreint, conformément à l'article 76 alinéa 07 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics de la République du Cameroun.

8- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

a) Critères éliminatoires

- Documents administratifs incomplets ou non conformes;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Non qualification du chef de mission ;
- Score technique inférieur à 71/100.



b) Critères essentiels	
-	Présentation générale des offres	02 points
-	Références pour des prestations de même envergure	40 points
-	Compréhension des termes de référence, organisation et méthodologie	20 points
-	Qualification et expérience des experts	38 points
Total		100 points

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-onze (71) points sur cent (100) sera éliminée.

9- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. :222 22 45 41.

Yaoundé, le **0** 2 AVR 2025

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

MALTRE DOUVRAGE

AMPLIATIONS:

- MINMAP (ATCR)

- ARMP (pour publication);

- SOPECAM (pour publication);

- CIPM (pour information);

- Affichage (pour publication);

- Service des Marchés (pour archivage). /-

Docteur TAÏGA

